

ACCORD-CADRE n°21-30

Objet de la consultation :

**ENTRETIEN DES BASSINS DE GESTION DES EAUX PLUVIALES (enterrés et à ciel ouvert) et de leurs ouvrages
annexes**

2021-2025

Personne publique :

Communauté d'agglomération Paris-Saclay

21, rue Jean ROSTAND

91 898 ORSAY Cedex

Représentée par : Grégoire de LASTEYRIE, Président

Rapport d'analyse des offres

1 – Objet – Généralités

1.1- Objet de l'accord-cadre

Le présent accord-cadre a pour objet, la réalisation de prestations de service afin d'assurer le territoire de la CPS :

- l'entretien (curages des boues) des bassins en eau **à ciel ouvert ou enterrés**, lacs, étangs ayant une fonctionnalité hydraulique reconnue pour le bon fonctionnement du réseau des eaux pluviales ;
- l'entretien des ouvrages annexes aux bassins (dégrilleurs, décanteurs, séparateurs à hydrocarbures, dessableurs);

Les interventions seront principalement localisées sur le territoire exploité en régie (Orsay, Chilly-Mazarin, Les Ulis, Longjumeau, la Ville-du-Bois, Linas, Palaiseau, Saint-Aubin, Villiers-le-Bâcle, Gometz le Châtel et Champlan). Cependant, la CPS fera intervenir le titulaire sur l'ensemble du territoire en cas de défaillance du délégataire sur les communes gérées en DSP ou sur les ouvrages non intégrés dans les contrats.

Le règlement est prévu sur le budget principal M14 de la Communauté d'agglomération Paris Saclay.

1.2- Allotissement

Le marché est composé de deux lots répartis comme suit :

Lot 1 : entretien des bassins enterrés et de leurs ouvrages annexes

Lot 2 : entretien des bassins à ciel ouvert et de leurs ouvrages annexes.

Aucune variante, ni options ni tranche n'était prévu dans le cadre de la présente consultation.

1.2- Estimation.

Il s'agit d'un accord cadre à bons de commande sans montant minimum ni maximum, en application des articles R2162-4, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique.

Montant estimatif de l'accord-cadre :

Lot 1 : 50 090 € HT

Lot 2 : 1 836 700 € HT / an

1.4 Procédure

Appel d'offres ouvert en application des articles L2124-1 à 2 et R.2124-1 à 2-1 et suivants du code de la commande publique, et soumise aux dispositions des articles R.2161-1 à 2 et suivants et R.2161-5 du Code de la commande publique

1.5- Durée du marché public

Le délai d'exécution commencera à courir dès notification du marché public pour une durée de 12 mois, reconductible tacitement 3 fois par période de 12 mois pour une durée maximale de 48 mois.

2 - Rappel de la procédure

Le contenu et le détail des prestations sont présentés et détaillées au dossier de consultation des entreprises (DCE), constitué des pièces suivantes :

- le Règlement de la Consultation (RC)
- l'Acte d'engagement (A.E.) et ses annexes

- Cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P)
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P) et ses annexes.
- le Bordereau de Prix Unitaires (PBU) ;
- les Détails Quantitatifs Estimatifs (DQE)

La procédure de consultation relative au marché public s'est déroulée comme suit :

- Date d'envoi de la publicité : 16/06/2021
- Date de publication sur la plateforme dématérialisée : profil acheteur (www.achatpublic.com), BOAMP sous la référence n°21-82121 et JOUE sous la référence 2021/S 118-310303
- Date limite de remise des offres : 19 juillet 2021 à 12h.
- Date d'ouverture des plis : 19 juillet 2021 à 14h
- Nombre d'offre dans les délais : sept (7) dont 1 doublon
- Nombre d'offre hors délais : zéro (0).

3- Ouverture des offres

Les offres sont les suivantes :

Date et heure de remise		SOUMISSIONNAIRE	Lots
Date	Heure		
15/07/2021	09 : 29	SAS TERIDEAL – SEGEX	2
16/07/2021	11 : 29	ORDEC INDUSTRIE	1
16/07/2021	11 : 34	SNAVEB	1
16/07/2021	11 : 39	ORTEC INDUSTRIE	1
19/07/2021	08 : 39	OSIS IDF COLLECTIVITE	1 ; 2
19/07/2021	09 : 22	SEA	1 ; 2
19/07/2021	10 : 33	SAS TERIDEAL – SEIRS TP	1

4 - Analyse des offres

Conformément au règlement de la consultation, les offres ont été notées sur 100 points en application des trois critères suivants :

- Mémoire technique : 40 points
- Le prix des prestations : 60 points

Critère n° 1 : Valeur technique (40 points)

La valeur technique de l'offre est appréciée au regard du mémoire technique remis par les soumissionnaires (pondération : 40 points) et notée en application des sous critères suivants :

- **Lot 1 :**

Les moyens humains affectés à la réalisation des interventions	5
Les moyens matériels affectés à la réalisation des interventions	5
Les procédés, modes d'exécution envisagés	10
Délais d'intervention	10
Les mesures prises concernant l'hygiène et la sécurité des interventions et sécurité des tiers aux abords des interventions	5
Mesures limitant l'impact environnemental des interventions	5
Valeur technique :	40

- **Lot 2 :**

Les moyens humains affectés à la réalisation des interventions	5
Les moyens matériels affectés à la réalisation des interventions	5
Les procédés, modes d'exécution envisagés	10
Délais d'intervention	5
Les mesures prises concernant l'hygiène et la sécurité des interventions et sécurité des tiers aux abords des interventions	5
Mesures limitant l'impact environnemental des interventions	10
Valeur technique :	40

La note sur 40 des mémoires analysés varie en fonction du niveau de précision des éléments listés ci-avant.

NB : la notation technique s'effectuera selon à une grille d'analyse telle que :

Grille de notation /5	Grille de notation /10
Excellent : 5	Excellent : 10
Performant : 4	Performant : 8
Satisfaisant : 3	Satisfaisant : 6
Acceptable : 2	Acceptable : 4
Faible : 1	Faible : 2
Insuffisant / non traité : 0	Insuffisant : non traité : 0

La lecture des documents indique que tous les candidats ayant soumissionné ont présenté les éléments demandés dans le CCTP. Néanmoins, un certain nombre d'observations est reporté dans le tableau de l'annexe 1.

Le tableau d'analyse détaillé et la notation des sous-critères des mémoires techniques sont présentés en annexe

Critère n° 2 : Prix des prestations (60 points)

Pour le calcul du prix des prestations, l'attribution de la note (sur 40) a été calculée selon la formule indiquée dans le règlement de consultation : plus le prix de l'offre est élevé, plus sa note est dégradée et ce de manière proportionnelle :

$$N(i) = N(m) \times (P(m) / P(i))$$

dans laquelle :

$N(m)$ = 60/nombre de DQE.

$P(m)$ = Montant porté au Détail Quantitatif Estimatif de l'offre la moins-disante.

$N(i)$ = Note attribuée à l'offre du soumissionnaire (i)

$P(i)$ = Montant porté au Détail Quantitatif Estimatif du soumissionnaire considéré (i)

Le maître d'ouvrage, pour évaluer ce critère, a utilisé un devis quantitatif estimatif type, fictif et non fourni aux candidats, par application des prix renseignés dans le BPU. A noter que les quantitatifs précisés au DQE ne sont pas engageants pour la collectivité et ne présument en rien des quantitatifs qui seront réellement engagés par la collectivité en cours d'exécution du marché.

4.1 - Lot 1 :

- Critère technique :

	ORTEC INDUSTRIE	SNAVEB	OSIS IDF COLLECTIVITE	SEA	TERIDEAL- SEIRS
Moyens humains / 5 pts	5	4	3	1	4
Moyens matériels /5 pts	1	5	2	2	5
Procédés / Mode d'exécution / 10 pts	8	6	4	4	6
Délais d'intervention / 10 pts	8	2	8	0	0
Hygiène et sécurité / 5pts	4	4	2	2	4
Impact environnemental / 5 pts	4	4	4	2	5
Total sur 40	30	25	23	11	24

- Critère Prix sur 60

Soumissionnaires	Montant	Note
ORTEC INDUSTRIE	43 290 € HT	47,21
SNAVEB	51 965 € HT	39,33
OSIS IDF COLLECTIVITE	64 929 € HT	31.48
SEA	35 194 € HT	58.10
TERIDEAL - SEIRS	34 061 € HT	60

- Classement

Soumissionnaire	NOTE PRIX /60 pts	NOTE TECHNIQUE / 40 pts	Note totale /100	CLASSEMENT
TERIDEAL – SEIRS TP	60	24	84	1
ORTEC	47,21	30	77,21	2
SEA	58,10	11	69,10	3
SNAVEB	39,33	25	64,33	4
OSIS IDF COLLECTIVITE	31,48	23	54,48	5

4.2 - Lot 2

- Critère technique

	OSIS IDF COLLECTIVITE	SEA	TERIDEAL- SEIRS
Moyens humains / 5 pts	3	1	5
Moyens matériels / 5 pts	2	2	5
Procédés / Mode d'exécution / 10 pts	0	4	10
Délais d'intervention / 5 pts	2	0	5
Hygiène et sécurité / 5pts	2	2	3
Impact environnemental / 10 pts	8	4	10
Total sur 40	17	13	38

- Critère Prix

Soumissionnaires	Montant	Note
OSIS IDF COLLECTIVITE	684 959 HT	60
SEA	1 891 220 € HT	21,73
TERIDEAL - SEIRS	3 209 718 € HT	12,80

- Classement

Soumissionnaire	NOTE PRIX /60 pts	NOTE TECHNIQUE / 40 pts	Note totale /100	CLASSEMENT
OSIS IDF COLLECTIVITE	60	17	77	1
TERRIDEAL - SEGEX	12,80	38	50,80	2
SEA	21,73	13	34,73	3

5 - Récapitulatif

Après vérification de l'ensemble des propositions, il apparaît :

- Que tous les soumissionnaires sont qualifiés pour remplir les missions objet de la présente consultation, ont bien rempli l'acte d'engagement et fourni les justificatifs techniques et de prix demandés par le pouvoir adjudicateur ;
- Que les caractéristiques techniques des prestations et les moyens humains et matériels proposés par les soumissionnaires sont compatibles avec les missions à accomplir. A noter néanmoins qu'un seul candidat (groupement Terideal / Segex) propose une méthodologie et du matériel répondant point par point aux attentes du CCTP pour le lot 2, tandis que les autres candidats sont beaucoup moins précis sur cette question et se contentent pour la plupart de reprendre la méthodologie du lot 1 relative aux bassins enterrés ;
- pour les deux lots, nous notons des écarts de prix parfois sensibles sur certaines unités au bénéfice d'un candidat ou d'un autre selon le prix considéré. L'analyse du DQE type établi par la maîtrise d'ouvrage sur la base des quantitatifs fictifs conserve ces écarts de prix assez sensibles avec notamment :
 - Un DQE particulièrement bas pour Terideal / SEIRS et pour SEA, tandis que les autres candidats sont plus proches de l'estimation de l'administration ;
 - Les écarts de prix du DQE sont en revanche très significatifs pour le lot 2 avec des montants globaux variant du simple au quintuple, l'un des candidats est proche de l'estimation de l'administration, le second compte pour 1,3 M de plus et le 3^{ème} est particulièrement bas (l'estimation de l'administration est de plus du double de celle du candidat considéré) ;

6 - Conclusion

Compte tenu de l'analyse présentée ci-dessus, il est proposé à la personne publique de retenir l'offre de :

- Du groupement Terideal / SEIRS TP pour le lot 1 ;
- D'OSIS IDF COLLECTIVITE pour le lot 2.

A Orsay, le : 27 septembre 2021

Dressé et présenté par la Directrice du cycle de l'eau

Eugénie DELESTRE